

Lancy, le 18 juin 2022

Pétition. Pour des mesures de réduction du bruit routier à Pont-Rouge et au groupe Mallet

Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Premier maillon du futur PAV, le quartier de Pont-Rouge veut offrir à ses habitants un espace de vie agréable. Il constitue un modèle urbain qui servira à l'élaboration d'autres quartiers d'habitations à Genève.

Ce projet de qualité se heurte à une réalité : sa proximité avec la route du Grand-Lancy, où le trafic est estimé à 16'000 véhicules par jour. Malgré une isolation phonique de haute qualité, des pics de bruits diurnes et nocturnes portent atteinte au bien-être d'une partie des habitantes et habitants de Pont-Rouge et du groupe Mallet. Le vacarme provient en particulier de deux-roues ou de voitures non-réglementaires, conduits agressivement et en dépassement de la limite à 50 km/h. Pont-Rouge aimerait vivre dans un environnement apaisé.

A travers cette pétition, les signataires demandent au Grand Conseil de mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue d'une limitation des pics de bruit sur la route du Grand-Lancy:

- 1) Faire réaliser par les services du Canton une étude complète du trafic motorisé sur cet axe, avec une mesure des vitesses et des bruits émis. Les pics de bruit routier doivent faire l'objet de mesures spécifiques ;**
- 2) Demander au Conseil d'Etat d'étudier tous les moyens à sa disposition pour réduire le bruit routier et les pics de bruits sur cet axe. Ces moyens pourraient inclure:**

a) Un passage de cet axe à 30 km/h diurne et/ou nocturne;

b) La pose de radars vitesse ou bruit;

d) Toute autre mesure susceptible d'améliorer la situation en matière d'émission de bruit routier.

Cette pétition est lancée par un groupe d'habitants de Pont-Rouge. Elle fait suite à une enquête* menée en 2021 au sujet du bruit routier. Celle-ci avait été organisée dans le cadre d'une consultation menée par le Canton sur la question du bruit routier à Genève. A cette occasion, 66% des personnes ayant répondu à ce questionnaire avaient pointé le bruit routier comme constituant une nuisance.

*<https://quartier-pont-rouge.ch/2021/09/04/consultation-sur-la-perception-du-bruit-routier-dans-le-quartier-de-pont-rouge-mallet/>

Pour tout contact : contact@stephane-herzog.com

Les pétitions peuvent être déposées d'ici au 30 juin à l'Espace de quartier les mardi et mercredi de 16h30 à 18h, à la réception de l'immeuble de l'Adret (pour les locataires de cet immeuble), à la réception de Point-Commun (pour les étudiants). Chez Maïlah Le Guennec pour le groupe Mallet, au 9 route du Grand-Lancy ; ou auprès de Stéphane Herzog, 6 chemin des Mérinos. Ou dans votre hall.

